



CREPS PACA

Etablissement Public du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
Aix en Provence | Antibes | Boulouris

➤ Agent de développement des sports et loisirs de nature

CREPS PACA Site de Boulouris

Compétences, prérogatives débouchés :

*Modulaire ou en continu, conçue prioritairement pour des actifs,
cette formation professionnelle débute en janvier et se termine en juin.*

Elle vise à former des agents de développement dans le champ des sports et loisirs de nature. Elle est validée par un diplôme CREPS PACA « Agent de développement des sports et loisirs de nature ».

Cette qualification atteste pour son titulaire la possession de compétences professionnelles transversales. Complétant une qualification disciplinaire, cette formation le rendra capable :

- d'analyser les problématiques actuelles des sports de nature
- de conduire des démarches pédagogiques respectueuses des principes environnementaux du développement durable (protection des milieux et la préservation de la biodiversité).

Les structures professionnelles au sein desquelles il exerce son activité sont :

- Le champ commercial marchand : entreprises et organisations sportives de nature
- Le champ associatif : fédérations, comités régionaux et départementaux, associations de regroupements de professionnels, organismes de formation
- Le service public : structures liées à l'environnement et à la gestion des territoires, collectivités territoriales

Cette qualification permet à son titulaire une priorité d'accès à la filière de formation des sports et loisirs de nature du CREPS PACA ainsi que des allègements pour la formation de technicien supérieur en gestion et développement des sports et loisirs de nature.

Public concerné :

Conditions :

Peuvent déposer un dossier d'inscription les personnes correspondant à l'une au moins de ces conditions :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois dans le champ des sports et loisirs de nature ;
- soit justifier de 12 mois d'activités professionnelles ou bénévoles dans le champs des sports et loisirs de nature correspondant à huit cents heures minimum.

Et être titulaire du PSC1 (remplace AFPS)

Contenu de la formation :

3 modules :

- Approche des cultures, valeurs et filières des sports de nature
- Environnement et développement durable des sports de loisirs de nature
- Conduite d'actions pédagogiques et formations

Calendrier :

Dates de la formation : du 04 janvier au 25 juin 2010

6 regroupements de 3 jours en centre alternés avec des séquences de formation ouverte à distance (foad)

- **4 au 6 janvier :** Identifier les cultures et les valeurs des sports de nature
- **1 au 3 février :** Préserver la biodiversité, la protection des milieux et des ressources dans les pratiques des sports de nature
- **22 au 24 février :** Analyser la filière et les problématiques des sports et loisirs de nature du milieu montagne / Gérer les principes de sécurité des pratiques des sports et loisirs de nature
- **8 au 10 mars :** Analyser la filière et les problématiques des sports et loisirs de nature du milieu littoral / Gérer les principes de sécurité des pratiques des sports et loisirs de nature
- **29 au 31 mars :** Conduire des démarches pédagogiques dans le domaine des sports et loisirs de nature
- **26 au 28 avril :** Réduire l'empreinte écologique des sports dans la nature

17 et 18 juin : soutenance des mémoires

Volume horaire global : 224 H

Nombre d'heures en centre (CREPS) : 140 H

Nombre d'heures en foad : 84 H

Sélection :

Dates de la sélection : 7 et 8 décembre 2009

Nature et modalités des épreuves :

- Sélection sur dossier :
 - o incluant CV et lettre de motivation manuscrite à fournir
 - o résumant l'expérience du candidat dans le domaine des sports de nature

Nombre de places : 20

Modalité d'évaluation et certification

- Participation aux 6 regroupements pédagogiques
- 6 devoirs en FOAD notés
- 1 mémoire + soutenance à l'oral

Aspects financiers :

Tarif de la formation : 2060, 80 € (aides non déduites) ou 343,46 € pour chaque regroupement en modulaire

Hébergement et restauration : voir « infos pratiques » sur le site

Inscription :

Dossier à télécharger sur le site <http://www.crepspacaboulouris.fr> ou à retirer au secrétariat des formations : Patricia FARSY

et à déposer pour le 30/11 /2009 **déla**i de rigueur

Responsable de la formation : David GODEFROY

Etablissement Public du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
CREPS PACA – Site de Boulouris – BP 212 – 83702 Saint Raphaël Cédex
☎ 04 94 40 27 40 📠 04 94 95 86 69
Site Internet <http://www.crepspaca.fr>
Email : site083@jeunesse-sports.gouv.fr

